

COMMISSION CENTRALE DES EDUCATEURS ET DE L'EMPLOI

PROCES-VERBAL n° 2 du 28 août 2009

SAISON 2009/2010

Présents :

Frédéric TROUVE, Président de la CCEE

Brigitte GEILER, Jean MARTIN, Christophe MENEAU, Jean-François MOLEY, Margarita PAES – Membres de la CCEE

Présents avec voix consultative :

Pierre LABORIE, DTN Adjoint

Excusés :

Jean-Marie SCHMITT, André GLAIVE

Le Vendredi 28 août 2009, de 10h00 à 12h00, la Commission Centrale des Educateurs et de l'Emploi s'est réunie téléphoniquement, sur convocation régulière de ses membres.

Prochaine réunion CCEE au siège fédéral, le 17 septembre 2009 de 10h00 à 16h30.

Nous vous rappelons :

- 1) que les Procès-Verbaux sont consultables sur le site internet fédéral et que les extraits des Procès-Verbaux sont expédiés en «LETTRE RECOMMANDEE AR».**
- 2) que pour faire appel sur une pénalité maintenue, il vous faut procéder comme indiqué dans les Règlements Généraux – voir article ci-dessous.**

«Article 56 – CONTROLES ET SANCTIONS

56A – CONTROLE Le secrétariat fédéral effectue le travail de contrôle sous la responsabilité de la CCEE. Les GSA peuvent faire appel en première instance de la décision de la CCEE auprès de la Commission Fédérale d'Appel. »

La CCEE tient à vous rappeler que l'embauche d'un travailleur sans autorisation légale est soumise :

Aux sanctions pénales prévues aux articles L8224-1 et L8224-3 du Code du travail :
3 ans d'emprisonnement, 45 000 euros d'amende, peines doublées en cas de récidive à l'encontre de l'employeur.

.../...

.../...

1.- ENTRAINEURS EN CONFORMITE, A CE JOUR, POUR LA SAISON 2006/2007 (suivis des courriers) -

- **1M - «ASUL LYON VB »**

La CCEE, au vu des pièces en sa possession concernant votre entraîneur **M. DAVIDKOV Ludmil**, en référence à l'Art 55 des RG, **annule la pénalité de 3 120 Euros.**

2.- AUTORISATIONS D'ENTRAINER ACCORDEES POUR CLUBS PRO POUR LA SAISON 2009/2010 -

LIGUE AM	Entr S/F Engagement
AS CANNES	TILLIE Laurent
ARAGO DE SETE	DUFLOS Patrick
AVIGNON VB	AMET José
BEAUVAIS OISE UNIVERSITE CLUB	DENYS Gabriel
FOYER LAIQUE ST-QUENTIN VB	BIASIO J.Marc
GAZELEC FOOTBALL C.O. AJACCIO	FERRANDEZ Frédéric
MONTPELLIER V.UC	JOSSERAND Arnaud
NARBONNE VOLLEY	MANDROU Michel
PARIS VOLLEY	MOTTA PAES Mauricio
RENNES VOLLEY 35	GREBENNIKOV Boris
SPACER'S TOULOUSE VB	SMOLKA Josef
STADE POITEVIN VB PRO	LECAT Olivier
TOURS VB	NGAPETH Eric

LIGUE BM	Ent S/F Enga
AL CANTELEU MAROMME VB	FABIANCZYK Wojciech
CAMBRAI VOLLEY ELAN DU CAMBRESIS	HAFFNER Christophe
DUNKERQUE GRAND LITTORAL VB	BOLLENGIER Gaël
HARNES VOLLEY-BALL	FRONCKOWIAK Marcelo
ST-BRIEUC COTES D'ARMOR VB	DJORDJEVIC Nenad
ST-NAZAIRE VB ATLANTIQUE	VALLEE Roger

LIGUE AF	Entr P S/Enga
ASPTT MULHOUSE	MAGAIL Magali
AS. SP ST-RAPHAEL	MINKOVA Rayna
ENT.SP. CANNET ROCHEVILLE VB	KASIC Mladen
ISTRES OUEST PROVENCE VB	GUERIN Frédéric
LA ROCHETTE VOLLEY	MARTIN Sébastien
PAYS D'AIX VENELLES VB	LOZANCIC Slobodan
RC CANNES	FANG Yan
TERVILLE FLORANGE OC	DASCALU Pompiliu
U.ST.F ST-CLOUD PARIS	SALANOUBAT Eric

3.- AUTORISATIONS PROVISOIRES ACCORDEES D'ENTRAINER POUR CLUBS PRO POUR LA SAISON 2009/2010 SOUS RESERVE DU RESPECT DU PLAN DE FORMATION –

LIGUE AM	Entr S/F Engagement
CLUB ALES EN CEVENNES VB	MARQUET Luc
SAEMS TOURCOING VB LILLE METROPOLE	DE MENDONCA Paulhino

LIGUE BM	Ent S/F Engagement
CA BRIVE CORREZE LIMOUSIN	CHOLET Steve
MARTIGUES VB	CHARROUX Christophe
ASU LYON VB	CHALENDAR Fabrice

4.- AUTORISATIONS PROVISOIRES D'ENTRAINER ACCORDEES AUX CLUBS PRO POUR LA SAISON 2009/2010 SOUS CONDITIONS –

LIGUE BM

- « **CHAUMONT VB 52 HAUTE-MARNE** » → **MATIJASEVIC NIKOLA**
En l'absence de participation à la FPC PRO 2009, **M. MATIJASEVIC Nikola** devra soit participer à un module DEPV, soit prendre contact avec le Directeur des Formations, M. Pierre LABORIE, afin de déterminer la modalité de la FPC.
- « **ASNIERES VOLLEY 92** » → **BOULONGNE-EVTOUCHENKO Cyrille**
La CCEE confirme que M. **BOULONGNE-EVTOUCHENKO Cyrille** devra participer à un module DEPV en compensation de la FPC Pro de 2009, non faite.
Au regard des différents accords pris avec M. BADIN (*ex Président CCEE*), il lui reste à effectuer un stage à l'étranger **avant le 30 juin 2010**.
- « **NANCY VOLLEY MAXEVILLE JARVILLE** » → **DUMORTIER Emmanuel**
La CCEE informe que 2 rapports de stages ont été validés par la Direction des Formations. Cependant **M. DUMORTIER Emmanuel** devra finaliser son DEPV par un entretien final dont la date sera fixée par M. Pierre LABORIE (*le contacter*).

LIGUE AF

- « **VANDOEUVRE NANCY VB** » → **WOZNIAK Cyril**
La CCEE vous informe qu'elle vous accorde provisoirement l'autorisation d'entraîner sous réserve de mise en place d'un plan de formation à terminer avant fin juin 2011 (*doit se rapprocher de M. Pierre LABORIE avant fin septembre 2009*).
- « **EVREUX VOLLEY-BALL** » → **FOUCHET Emmanuel**
La CCEE vous informe qu'elle vous accorde provisoire l'autorisation d'entraîner sous réserve de mise en place d'un plan de formation à terminer avant fin juin 2011 (*doit se rapprocher de M. Pierre LABORIE avant fin septembre 2009*).

.../...

.../...

5.- AUTORISATIONS D'ENTRAINER NON ACCORDEES POUR LA SAISON 2009/2010

LIGUE AM

- « NICE VOLLEY-BALL » → **BARIC Léonard**

La CCEE vous informe que l'autorisation d'entraîner n'est pas accordée. Ce dossier sera étudié que lorsque la situation de 2008/2009 actuellement en CFA sera solutionnée.

LIGUE BM

- « UGS NANTES REZE METROPOLE VOLLEY » → **DEMAR Martin**

Suite à la demande de V.A.E. faite par **M. DEMAR Martin**, la CCEE vous informe que le dossier n'est pas recevable en l'état.

Afin d'obtenir une autorisation provisoire d'entraîner pour la saison 2009/2010, M. DEMAR Martin doit remplir un dossier de V.A.E. Pour se mettre en conformité avec le droit du travail, le club et l'entraîneur doivent faire aussi une demande de V.A.E. pour l'obtention du BEES1 auprès du Ministère de la Jeunesse et des Sports.

6.- DIPLOMES ACCORDES –

POUR OBTENIR LES DIPLOMES, LES ENTRAINEURS DOIVENT ETRE LICENCIES FFVB DANS LA SAISON.

Diplômes EF1

- BAI ICHE Amale → 21/07/2009
- KHAFIF Kamel → 16/07/2009
- VAVREK SZABOOVA Zuzana → 21/07/2009

Diplômes EF2

- HAUSWALD Cédric → 28/08/2009
- ROUGEYRON Dorian → 28/08/2009

Diplômes BEES1 validés par le MJS

- BOYE Samuel → 07/07/2009
- SAPINARD → 29/07/2009

Le Président

Le Secrétaire de Séance

Date de rédaction : 28/08/2009
 Date d'approbation : Bureau Exécutif N°2 du 29/08/2009
 Date de diffusion : 31/08/2009
 Auteur : Frédéric TROUVE

Frédéric TROUVE

Jean MARTIN

DESTINATAIRES :

Ligues Régionales Métropolitaines et d'Outre-Mer/Comités Départementaux/
Membres du Comité Directeur Fédéral/Membres des Commissions Centrales/
Direction Technique Nationale/Autre diffusion



Date de rédaction : 28/08/2009
Date d'approbation : Bureau Exécutif N°2 du 29/08/2009
Date de diffusion : 31/08/2009
Auteur : Frédéric TROUVE